

## Lugubres cachots

En 1271, après la croisade contre les Albigeois, les possessions du Comte de Toulouse sont annexés par le roi, qui devient tout puissant protecteur des lieux. La justice est donc rendue en son nom dans toutes les anciennes possessions du Comte de Toulouse et du roi d'Aragon. C'est pourquoi, à partir de cette époque, on crée des lieux spécifiques pour rendre la justice au nom du roi.

On sait qu'en 1737, les audiences de la justice royale se tiennent au premier étage, et les prisons se trouvent au rez de chaussée. Elles sont si malsaines qu'on enferme les prisonniers dans une écurie de la ville avant de les envoyer aux prisons de Millau. On estime ici la population à 100 prisonniers en moyenne tous les dix ans, répartis ainsi selon les causes d'incarcération : 20 civils, 4 criminels, 60 vagabonds, 16 correctionnels.

En 1791, la municipalité sollicite un secours pour construire des prisons dans le canton.

**En savoir plus** : La bande du célèbre bandit Mandrin commit plusieurs méfaits dans le Rouergue. Le 23 juin 1754, en passant par Saint-Rome-de-Tarn, ils furent insultés par un ivrogne, ils lui tirèrent un coup de fusil, qui le manqua et tua une femme enceinte. On jugea celui qui avait tiré le coup, on l'innocenta, et on l'obligea à donner 22 livres pour la faire enterrer. Ce crime lui fut reproché lors de son procès à Valence le 24 mai 1755. Il fut exécuté le 26 mai (d'après «Brigands en Rouergue - X<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle»)



**L'écrivain Maurice Genevoix**, en résistance à St Victor en 1941 – 1942 situa le décor de son roman «Sanglar» (sanglier en occitan) rebaptisé «La motte rouge» à Saint Rome de Tarn

(d'après le Païssel Saint Romain, archives paroissiales et municipales)